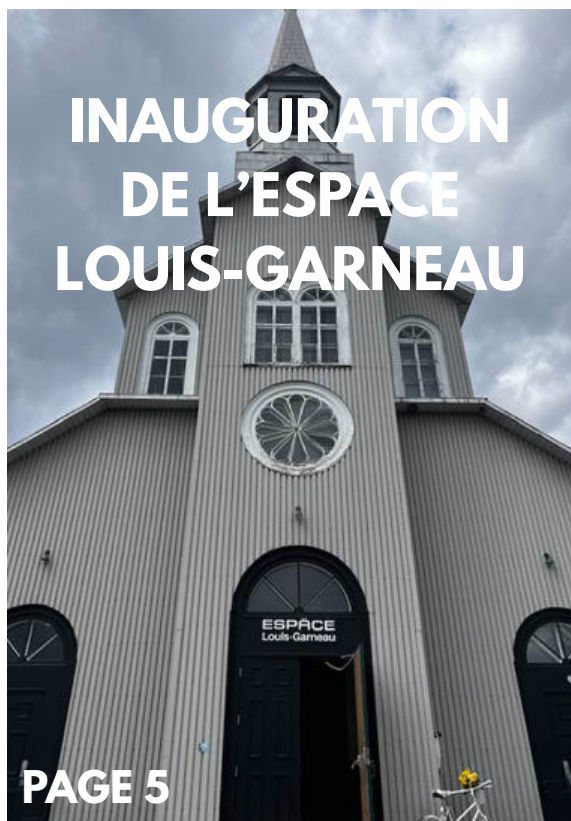


# L'ÉCHO D'AUVERGNE

- COORDONNÉES MUNICIPALES P. 2
- MARCHÉ AUX PUCES P. 3
- LOISIRS & DÉVELOPPEMENT P. 4-5
- BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE P. 6
- FADOQ JOIE DE VIVRE P. 7
- SERVICES AUX CITOYENS P. 8-9
- SERVICE INCENDIE P. 10
- AU CHALET EN BOIS ROND P. 11
- SERVICE D'URBANISME P. 12
- AVIS PUBLICS P. 13-18
- RÉCOLO P. 19



## INAUGURATION DE L'ESPACE LOUIS-GARNEAU

**CAMPAGNE**  
de distribution  
d'arbres annuelle !



LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL SE TIENDRA  
LE 8 JUIN 2026 À 19 H 30, À LA SALLE COMMUNAUTAIRE  
SITUÉE AU 80, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

## HEURES D'OUVERTURE



### BUREAUX MUNICIPAUX

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h  
Vendredi : 8h à 12h

### COMPTOIR POSTAL

Lundi : 8h à 12h et 13h à 16h  
Mardi : 8h à 12h et 13h à 16h  
Mercredi : 8h à 12h et 13h à 19h  
Jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h  
Vendredi : 8h à 12h  
Samedi : 9h à 12h



## COORDONNÉES MUNICIPALES

www.sca.quebec



RÉGIE PORTNEUVOISE  
DE PROTECTION  
INCENDIE

### Régie Portneuvoise de Protection Incendie

194, route 138  
Cap-Santé, QC G0A 1L0

**418-285-1207**

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi (8h à 16h)  
Vendredi (8h à 12h)

### POUR TOUTE URGENCE

(24H/24H),  
**COMPOSEZ LE 911**

### RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/saintechristinedauvergne



### BIBLIOTHÈQUE

Responsable :  
Mme Sylvie Cossalter  
biblio@sca.quebec  
Téléphone : 418-329-3304 poste 107

### HORAIRE RÉGULIER

Mercredi : 16 h à 19 h  
Jeudi : 13 h à 16 h  
Samedi : 9 h à 12 h

### FADOQ JOIE DE VIVRE

Tel: 418-329-3304 poste 106  
ste-christine-fadoq@hotmail.com

## PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Prenez note que pour un souci d'économie de papier, tous les documents relatifs aux séances publiques (procès-verbaux, vidéos des séances, règlements, etc.) du conseil municipal sont disponibles uniquement sur le site Internet de la Municipalité ou peuvent être fournis sur demande.

Les projets d'ordre du jour sont mis à disposition du public sur le site Internet le vendredi précédent chaque séance.

### LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

#### 2025-2029

Maire - M. Marc Ouellet.....418-261-1416  
maire@sca.quebec  
Siège # 1 - François Morin..... 514-779-1381  
francoismster@gmail.com  
Siège # 2 - Isabelle Plante.....581-984-0871  
i.plante@live.ca  
Siège # 3 - Richard Trempe.....418-569-8086  
richard.trempe.arch@gmail.com  
Siège # 4 - Sylvie Duchesneau.....418-329-1229  
sylvied9@hotmail.com  
Siège # 5 - Simon Trépanier..... 418-873-7004  
sintrep79@outlook.com  
Siège # 6 - Jean-François Lauzier..... 418-997-2845  
jeanlauzier27@gmail.com



### LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

#### Directeur général et greffier-trésorier

Stéphane Genois.....direction@sca.quebec

#### Adjointe à la direction et assistante-greffière

Mélanie Bourgeois.....reception@sca.quebec

#### Trésorière adjointe (comptabilité/taxation)

Rosalie Perron.....tresorerie@sca.quebec

#### Directrice des Loisirs et Développement

Isabelle Genois.....loisirs@sca.quebec

#### Bibliothèque municipale

Sylvie Cossalter.....biblio@sca.quebec

#### Service de l'Urbanisme (règlementation/permis)

Marilyn Gingras.....urbanisme@sca.quebec

#### Adjointe à l'urbanisme

Annie Gignac.....adjointe.urbanisme@sca.quebec

#### Travaux publics/voirie

André Leblond.....travauxpublics@sca.quebec

Patrick Vinette.....voirie@sca.quebec

**En cas d'urgence : 418-283-3304**

*Municipalité de SCA... "Naturellement vôtre!"*



418-329-3304

# MARCHÉ AUX PUCES D'Auvergne

DIMANCHE 31 MAI 2026  
DE 9H À 15H

Devant l'hôtel de ville

Arrivée des exposants à 8h

Foodtruck "Ketchup Moutarde"

Unité mobile 0-5 ans 9h à 11h

Don de compost (pour résidents)

Ève Stastny au violon 9h à 11h

Jeu gonflable

**RÉSERVEZ  
VOTRE  
COMPLÈT**

LOCATION DE TABLES

Non-résident : 20\$/table

Résident : 15\$/table



Campagne annuelle  
de distribution  
d'arbres aux  
citoyens SCA

**INFORMATION ET INSCRIPTION**  
ISABELLE GENOIS À LOISIRS@SCA.QUEBEC OU  
418 329-3304

**\*ANNULÉ EN CAS DE PLUIE\***

# LOISIRS & DÉVELOPPEMENT SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

## UN SPECTACLE DE DANSE COURONNÉ DE SUCCÈS !

Le récent spectacle de danse présenté conjointement avec les municipalités de Saint-Léonard-de-Portneuf et de Rivière-à-Pierre a connu un franc succès, devant une salle comble lors des deux soirées de représentation.

Nos jeunes danseurs ont offert une performance remarquable, marquée par leur énergie, leur passion et l'ampleur du travail accompli au cours des derniers mois. Cette expérience de scène restera sans aucun doute un moment marquant pour chacun d'entre eux.

La Municipalité tient à souligner l'engagement et le talent des 16 participants, qui ont su représenter fièrement notre communauté. Nous adressons également nos sincères remerciements aux professeures, Mesdames Justine Gauthier et Chloé Beaupré, pour leur dévouement, leur créativité et la qualité de leur encadrement. Nous remercions enfin le comité organisateur ainsi que Mme Pauline Baumel pour la prise de photographies qui immortalise ce bel événement.

Toutes nos félicitations à nos jeunes artistes, dont nous sommes très fiers !



# LOISIRS & DÉVELOPPEMENT SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

## INAUGURATION DE L'ESPACE LOUIS GARNEAU

M. Louis Garneau a procédé récemment à l'inauguration de l'Espace qui porte son nom, événement jumelé au vernissage de ses œuvres. Des maires de la région ainsi que le préfet de la MRC étaient présents pour l'occasion, soulignant l'importance de cette initiative et son apport au dynamisme culturel local.

La Municipalité tient à saluer cette initiative personnelle et à remercier M. Garneau pour sa contribution à la vitalité culturelle et au dynamisme de notre communauté.



Municipalité de  
Sainte-Christine-d'Auvergne

**DÉFI  
CITOYEN**  
**"GRAND MÉNAGE  
DU PRINTEMPS!"**  
5e édition

Rejoignez-vous à notre grand défi  
du ménage du printemps !

**SAMEDI LE 23 MAI 2026  
DÈS 9H**  
\*RASSEMBLEMENT AU GAZÉBO  
DERRIÈRE L'HÔTEL DE VILLE

COLLATIONS ET COCKTAIL APRÈS  
L'ÉVÈNEMENT

Pour information :  
loisirs@sca.quebec ou  
418 329-3304 poste 105



engagé  
accessible  
authentique

ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC

**VINCENT CARON**  
Député de Portneuf

f i

CLINIQUE  
SANTÉ-ACTIVE

- Physiothérapie
- Ergothérapie
- Massothérapie
- Psychoéducation
- Travail social
- Rééducation périnéale et pelvienne
- Conseiller d'orientation
- Ostéopathie
- Kinésiologie
- Nutritionniste
- Éducation spécialisée
- Centre de développement des capacités fonctionnelles

418 337-8086  
cliniquesanteactive.com

200, boul. Cloutier, Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8 Téléc. : 418 337-8087

Les entreprises  
**E.V.M.**

Construction de qualité  
et  
Service personnalisé

Elia Vanzeebroek-Marcotte  
819 664-8865  
Entreprisesevm@outlook.com

RBQ : 5859-8731-01



### **LES SECRETS DE LA PRESTIDIGITATION : COMMENT LES MAGICIENS MANIPULENT NOTRE ESPRIT - DE C. THOMAS ET AL.**

Les secrets de la prestidigitation . Illusions prodigieuses, tours de cartes surprenants, séances de mentalisme... Que nous apprend la science sur les tours de magie ? Peut-on influencer le choix d'une personne à son insu ? lui faire percevoir ce qui n'existe pas ? modifier ses souvenirs ? Derrière ces prouesses des prestidigitateurs se cache un levier fondamental : la psychologie. Spectacle original d'illusions et de science, ce livre explique comment les prestidigitateurs jouent avec nos choix, notre attention et notre perception. Deux chercheurs en psychologie cognitive explorent les failles de notre esprit qui nous rendent vulnérables aux illusions. Maîtres des biais de raisonnement, les magiciens utilisent cette connaissance pour nous émerveiller. Ce livre nous invite à un improbable voyage dans notre cerveau, à partir de tours de passe-passe illustrés en images ou accessibles en vidéo, pour en révéler les secrets psychologiques. « Un livre passionnant qui nous éclaire sur la magie, la prestidigitation de façon tout à fait nouvelle, une fenêtre sur le cerveau. » O.J. .



### **LES PRINCES DE LA NUIT - DE JACQUES FORGEAS**

Les princes de la nuit . Septembre 1677. Des « sorcières » violées, retrouvées crucifiées la tête en bas. Des médecins étouffés, pendus eux aussi la tête en bas. C'est sur une série d'abominables crimes que s'ouvre Les Princes de la nuit. Chargés de l'enquête par le commissaire Delamare, bras droit du lieutenant-général La Reynie, les inspecteurs Laruche et Torsac pénètrent l'univers secret et inquiétant des devineresses et autres guérisseuses. Qui se cache derrière ces assassinats ? . Après le succès du premier volet de la série des Fantômes de Versailles, Jacques Forgeas poursuit une fresque policière saisissante de réalisme et nous plonge au coeur de la société d'Ancien Régime et de la redoutable police secrète de Colbert. Sous sa plume, Paris devient un théâtre d'ombre et de lumière où la magie côtoie la science, et la quête de vérité les pires pulsions criminelles.



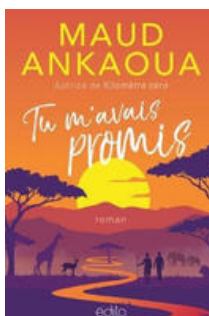
### **L'AMOUR MODERNE - DE L-H DE LA ROCHEFOUCAULD**

Comment raconter l'amour aujourd'hui ? On pourrait décrire un mariage de conte de fées, parler de cette actrice de cinéma dont le mari producteur exploite la beauté. Ou dépeindre un émoi naissant. Mais il faudrait aussi ouvrir les portes closes des appartements bourgeois, et dévoiler la violence intime qui pousse au meurtre. C'est ainsi que Louis-Henri de La Rochefoucauld nous révèle différents visages de l'existence et interroge avec son humour et sa mélancolie légendaires la possibilité d'aimer encore au XXIe siècle.



### **CUMUL 1 - DE KEV LAMBERT**

Les pensées envahissantes d'Alice prennent de l'expansion, se métamorphosent. La nuit surtout elles s'attardent comme de grosses mouches sur les surfaces que la culpabilité rend collantes. Alice est étreinte par des sentiments troubles qui l'empêchent de trouver le sommeil. Coupable. Oui. Elle le ressent au creux de sa chair. Mais de quoi ? Elle soupçonne parfois un déséquilibre hormonal. Elle a vérifié tout à l'heure, ses patchs d'oestrogènes sont encore bien en place. De toute manière, tout pourra s'arranger, au fond elle est sûre de cela. À l'université, Bernardo, son étudiant en thèse qui travaille sur Louise Bourgeois, n'a rien contre elle. Alice doit chasser avec plus de vigueur le brouillard qui se développe autour d'elle, surtout elle doit faire la sourde oreille aux voix qui la somment de revenir. Elle ne reviendra pas en arrière. Née en 1992, KEV LAMBERT a grandi à Chicoutimi. Elle est l'auteure de Que notre joie demeure qui a remporté les prix Médicis, Décembre et Ringuet. Ses autres romans, Tu aimeras ce que tu as tué, Querelle de Roberval et Les sentiers de neige, ont aussi été lauréats de nombreux prix et traduits dans plusieurs langues.



### **TU M'AVAIS PROMIS - DE MAUD ANKAOUA**

Pour les huit ans de sa fille, Gabin avait promis de l'emmener en voyage. Le matin de son anniversaire, Luce lui remémore sa promesse et insiste pour qu'il l'honore. Depuis le drame de la disparition de sa femme, leur vie a été mise entre parenthèses et Gabin est devenu surprotecteur. En dépit de ses réticences, sa sœur Jeanne parvient à le convaincre de la rejoindre au Kenya où elle est en mission vétérinaire. Dès leur arrivée à Nairobi, elle leur annonce qu'ils partent pour la réserve faunique du Massai Mara. Sur place, Gabin fait la connaissance de quelqu'un qui le guidera jour après jour sur le chemin de la reconstruction.

### **LE MURMURE DES BOMBES T.01 ADRIEN - DE MARTHE LAVERDIÈRE**

En cette belle année 1938, la vie est facile pour Adrien Aubé. Fils de notaire et beau parleur, il s'amuse, court la galipote et prend son temps pour choisir son avenir. C'est ainsi chez les bourgeois. Pour son ami Jérôme Cloutier, né sur une terre agricole, c'est différent: le fils de fermier a les deux pieds sur terre et pense déjà à s'enrôler. Ça brasse en Europe. Les journaux en parlent chaque jour. La menace d'une guerre est bien réelle, et au fil des mois qui passent, la conscription de soldats canadiens devient de plus en plus probable. Lequel des deux jeunes hommes jouira d'une vie confortable? Lequel des deux se sacrifiera? Malgré les apparences et les revirements du destin, les choses, en vérité, ne sont pas toujours ce que l'on croit...!



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB FADOQ

### Ste-Christine d'Auvergne

#### AVIS DE CONVOCATION

Le conseil d'administration vous invite à participer à l'assemblée générale annuelle de votre club FADOQ qui aura lieu :

**Date :** Vendredi le 29 mai  
**Heure :** 17 heures 30  
**Lieu :** salle communautaire 80 rue Principale Ste-Christine d'Auvergne G0A 1A0

#### Ordre du jour

1. Mot de bienvenue.
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale précédente.
5. Rapport des activités du club ou rapport de la présidence.
6. Présentation et dépôt du rapport financier se terminant le 30 avril
7. Nomination d'un vérificateur pour la prochaine année financière (2026-2027)
8. Ratification des actes du conseil d'administration. (2025-2026)
9. Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs de l'élection.
10. Lecture des mises en candidature.
11. Élection des administrateurs
  - Nombre de postes à combler 2
12. Désignation des officiers du conseil d'administration.
13. Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration.
14. Mot du président élu.
15. Message du représentant de la FADOQ – RQCA.
16. Autres sujets.
17. Levée de la séance.

Nous souhaitons votre participation en grand nombre à cette assemblée.

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles auprès des soussignés.

  
Président (e)

  
Secrétaire

Tél. : 418-329-5896

Tél. : 418-329-5896

- Un goûter gratuit pour les membres suivra l'assemblée, ainsi qu'un prix
- Vous devrez confirmer votre présence au plus tard le 20 mai 2026

### DEVENEZ MEMBRE

#### FADOQ

**Pour les 50 ans et plus :**  
Coût : 30\$ pour un an / 55\$  
pour deux ans

\*Les plus de 50 ans profitent de rabais dans certains commerces.

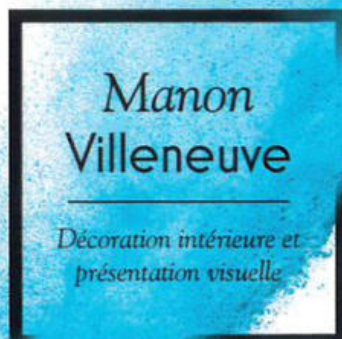
**Pour les moins de 50 ans (membre affinité):**

12\$ par an

\*Les moins de 50 ans n'ont pas droit aux rabais offerts aux membres de la FADOQ.

[fadoq-sca.org](http://fadoq-sca.org)

Fadoq Joie de vivre  
Sainte-Christine-d'Auvergne



Manouchkadeco

Spécialité: Décor thématique  
418 456-0396



# SERVICES AUX CITOYENS



Nos deux travailleurs de milieu



Jessie Fortin  
418 284-2693



Vincent Hardy  
418 268-3502

Québec



TABLE DE  
CONCERTATION  
DES AÎNÉS  
DE PORTNEUF



## LES PAUSES DOUCEUR



Et si vous vous accordiez un petit répit pour participer à des ateliers remplis de douceur et de réflexions? Ce printemps, venez à la rencontre des intervenants de **l'organisme L'Arc-en-Ciel** qui viendront présenter de la théorie simple pour vous familiariser sur différents concepts liés à la santé mentale. De beaux moments d'échanges pour prendre soin de vous!

Salle communautaire,  
80, rue Principale, Ste-Christine-d'Auvergne  
**13h30 à 15h30**

Inscrivez vous directement à la réception  
de L'Arc-en-Ciel au 418 285-3847 poste 221



**L'Arc-en-Ciel**  
Organisme communautaire  
en santé mentale  
de Portneuf



**DISTRIBUTION  
DE COMPOST GRATUIT  
AUX CITOYENS SCA**

**DIMANCHE  
31 MAI  
SEULEMENT**

**QUANTITÉ LIMITÉE**

**Premier arrivé, premier servi !**

**Atelier de Cuir Cosmic**  
Gordonnerie équestre  
Fabrication et réparation d'articles de cuir

25, rue Principale  
Sainte-Christine-d'Auvergne  
Tel. : 418 262-2287  
mathieu.neron07@gmail.com

Mathieu Neron,  
Artisan Maroquinier et Bottier

Atelier de Cuir Cosmic

Répit eau naturel

Massothérapie  
Lucie Bourbeau

Cell. 819 690-5383  
Mai. 418 329-4913  
luciebourbeau@yahoo.ca

# SERVICES AUX CITOYENS

Commande d'une trousse d'analyse à prix réduit pour l'eau de mon puits

POUR COMMANDER VOTRE TROUSSE :



Printemps 2026

## Commande d'une trousse d'analyse à prix réduit pour l'eau de mon puits

Ce projet, en partenariat entre votre municipalité et la Capsa, vise à encourager les propriétaires à s'assurer qu'ils boivent de l'eau sans risque pour leur santé. En plus, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel offrant au minimum 30 % d'économie sur le prix régulier des analyses.

### Trois options s'offrent à vous :

Analyse	Prix*
Microbiologique (bactérie atypique, coliforme totaux, e.coli, entérocoque)	73.69 \$ + tx
Microbiologique + Nitrites/Nitrates	108.58 \$ + tx
Microbiologique + Nitrites/Nitrates + 15 métaux (plomb, manganèse, etc.)	197.52 \$ + tx
Échantillon rejeté	18.30 \$ + tx

### Comment participer ?

1. Commandez votre trousse auprès de votre municipalité avant le 29 mai 2026.
2. Une fois la commande reçue, récupérez votre trousse auprès de votre municipalité.
3. Effectuez votre test d'eau et retourner-le à l'hôtel de ville le **22 juin avant 9h30**.
4. Recevez vos résultats dans un délai de 1 à 4 semaines.

\*Il est possible d'aller porter votre test directement au laboratoire Eurofins EnvironneX à vos frais, la date de votre choix, au maximum le 15 juillet 2026.



## L'INFOLETTRE SCA, une mine d'informations!

En tant que citoyen(ne), il est de votre devoir de rester informé(e).

Pour ne rien manquer des nouvelles, activités ou événements à venir dans la municipalité, inscrivez-vous à "L'infolettre SCA".

Inscription par courriel à : [loisirs@sca.quebec](mailto:loisirs@sca.quebec)

## Navette Or 2026



### Les mardis

13 janvier	7 juillet
10 février	11 août
10 mars	8 septembre
14 avril	6 octobre
12 mai	10 novembre
9 juin	8 décembre

Pour réserver votre place  
418-337-3686



Pour information  
[www.capsa-org.com](http://www.capsa-org.com)

418-337-1398 poste 1  
[analyse@capsa-org.com](mailto:analyse@capsa-org.com)

# VENDRE - ACHETER Ou Investir

Courtier de confiance dans Portneuf et la région de Québec

(418) 561-3062

[ebouchard.immobilier@gmail.com](mailto:ebouchard.immobilier@gmail.com)



viacapitale

# SERVICE DES INCENDIES

## AUTOCOLLANTS – ANIMAUX DE COMPAGNIE

La Régie portneuvoise en protection incendie (RÉPPI) met à la disposition des citoyens des autocollants visant à signaler la présence d'animaux de compagnie dans une résidence. Un petit geste simple qui peut faire une réelle différence lors d'une intervention des services d'urgence.

Les citoyens de Sainte-Christine-d'Auvergne peuvent se procurer gratuitement un autocollant à la réception de l'hôtel de ville, selon les heures d'ouverture. Bien que la municipalité enregistre uniquement les chiens, les propriétaires de chats, d'oiseaux ou d'autres animaux de compagnie peuvent également obtenir un autocollant sur demande.

Un seul autocollant par logement. Il est recommandé de l'apposer sur la porte principale du logement ou sur le cadre de la porte, près de la poignée. Merci de contribuer à la sécurité de tous – humains comme animaux!



### **NOUS JOINDRE**

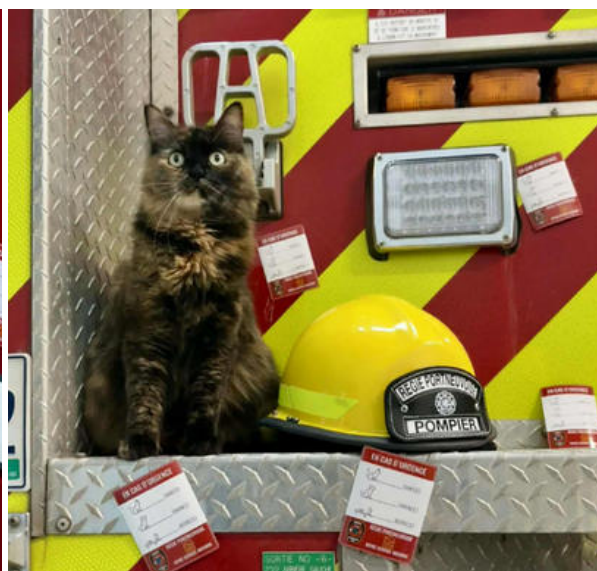
**Régie Portneuvoise  
de Protection  
Incendie**

194, route 138  
Cap-Santé, QC G0A 1L0  
**418-285-1207**

### **HEURES D'OUVERTURE**

Lundi au jeudi (8h à 16h)  
Vendredi (8h à 12h)

**POUR TOUTE  
URGENCE (24H/24H),  
COMPOSEZ LE 911**



TOTAL DES  
INTERVENTIONS  
À SCA :

**8**

EN DATE DU  
30 AVRIL 2026

- 3 x Alarme incendie**
- 1 x Assistance aux ambulanciers**
- 1 x Danger électrique**
- 1 x Feu de cheminée**
- 1 x Incendie de chalet**
- 1 x Assistance incendie industriel**

**Vitrierie  
Grand Portneuf**

RBQ 5734-7023-01

Verre - Miroir - Thermos - Porte - Fenêtre  
Moustiquaire - Rampe d'aluminium  
Douche en verre

**418 987-8989**

Vitrierie Grand Portneuf • isabelle@vitrieriegrandportneuf.com

285, Grand Ligne, Saint-Raymond (Québec) G3L 2Y4

**ARTIK**  
PORTES ET FENÊTRES

Sur présentation  
de ce  
coupon

**10%  
SUR  
THERMOS**

**Bédard Guilbault  
a maintenant joint Mallette.**

110, rue Commerciale, Donnacona  
1885, boul. Bona-Dussault, St-Marc-des-Carières  
423A, rue St-Oyrlle, St-Raymond

418 285-1234

mallette.ca

**MALLETTE**



**AU CHALET**  
EN BOIS ROND

# VIENS FÊTER le Québec!

**MARDI LE 23 JUIN 2026**

Ouverture du site 15h - *Entrée gratuite*



**MAQUILLAGE  
POUR ENFANTS**  
À partir de 16h  
*Gratuit*

**JEUX  
GONFLABLES**

**TATOUAGE**  
sur place à partir de 16h



**HOT-DOGS  
EN VENTE**  
de 16h à tard

**SERVICE DE BAR  
BIÈRES DE MICROBRASSERIE**

**20H**

**BOBONS  
PAS  
CHERS**



325, rang St-Jacques, Sainte-Christine-d'Auvergne • Sur le site de la *Chapelle Festive*



# SERVICE D'URBANISME

## SAISON ESTIVALE - LIMITONS LES NUISANCES !

À l'arrivée de la belle saison, la Municipalité s'anime : travaux extérieurs, activités de loisirs, rassemblements familiaux et vie de quartier s'intensifient. Cette vitalité est une richesse pour notre municipalité. Toutefois, elle peut parfois s'accompagner de nuisances qui affectent la qualité de vie des citoyens. Cette chronique vise à rappeler quelques bonnes pratiques afin de préserver un milieu de vie agréable pour tous!

### **Le bruit : trouver l'équilibre**

Le bruit demeure une nuisance fréquemment signalée en période estivale. Tondeuses, scies à chaînes, musique extérieure ou travaux de construction peuvent déranger, surtout tôt le matin ou tard le soir.

Il est important de respecter les heures généralement acceptées pour les activités bruyantes, notamment entre 7 h et 21 h. Dans tous les cas, la courtoisie devrait guider nos gestes. Informer ses voisins avant un événement ou des travaux peut éviter bien des irritants.

### **Fumée et feux extérieurs**

Les feux de camp et brûlages font partie des plaisirs de l'été, mais ils peuvent aussi devenir une source d'inconfort si la fumée se propage dans le voisinage.

### **Quelques règles simples :**

- Utiliser du bois sec et éviter les matériaux interdits
- Surveiller la direction du vent
- Respecter la réglementation municipale et les périodes d'interdiction en cas de sécheresse.

Un feu bien maîtrisé est un feu qui ne dérange pas.

### **Animaux domestiques et voisinage**

Nos animaux font partie de la famille, mais ils peuvent occasionner des nuisances s'ils ne sont pas encadrés adéquatement.

Les aboiements répétés, les animaux laissés sans surveillance ou les excréments non ramassés sont autant de situations pouvant nuire à l'harmonie du voisinage. Adopter un comportement responsable contribue au respect des autres citoyens et à la propreté des espaces publics.

### **Travaux et chantiers**

L'été est la période privilégiée pour les rénovations et aménagements extérieurs. Ces projets sont essentiels à l'entretien et à l'amélioration des propriétés, mais ils doivent être réalisés en tenant compte du voisinage.

### **Quelques rappels :**

- Vérifier si un permis est requis avant de débiter
- Limiter les travaux bruyants aux heures permises
- Maintenir les lieux propres et sécuritaires

Une bonne planification évite des désagréments pour tous.

### **Entretien des terrains**

Un terrain bien entretenu contribue à l'esthétisme de notre municipalité et au bien-être collectif. À l'inverse, les herbes hautes, déchets ou objets laissés à l'abandon peuvent devenir une nuisance visuelle et parfois même attirer des indésirables.

Un entretien régulier est un geste simple qui fait toute la différence pour l'ensemble de la communauté.

### **Le respect : la clé du vivre-ensemble**

Au-delà des règlements, la meilleure façon de prévenir les nuisances reste le dialogue et le respect mutuel. Une discussion ouverte entre voisins permet souvent de régler une situation rapidement et harmonieusement.

Rappelons-nous que chacun a une réalité différente : horaires de travail variés, jeunes enfants, besoins de tranquillité ou activités saisonnières. Faire preuve de compréhension contribue à bâtir une communauté solidaire et agréable.

**En adoptant des comportements responsables et en demeurant attentifs aux impacts de nos actions, nous contribuons tous à préserver un cadre de vie exceptionnel.**

**Profitons pleinement de l'été, dans le respect de nos voisins et de notre milieu !**

**Nous vous remercions pour votre collaboration!**

# AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne  
Province de Québec  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC

Prenez avis que le conseil municipal statuera sur trois demandes de dérogations mineures au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors de l'assemblée ordinaire qui se tiendra le 8 juin 2026 à 19 h 30 au lieu ordinaire des délibérations sise au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en faisant parvenir ses commentaires ou objections par écrit à l'attention du greffier-trésorier, et ce, avant le 8 juin 2026. Les commentaires peuvent être transmis par la poste ou déposés en personne au bureau de la Municipalité à l'adresse suivante : 80, rue Principale, Ste-Christine-d'Auvergne (Qc) GOA 1A0 ou transmis par courriel à l'adresse suivante : [direction@sca.quebec](mailto:direction@sca.quebec).

### Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 10, ave de la Rivière – Lot 4 909 746 du cadastre du Québec

La demande de dérogation mineure n° 2026-2 vise à :

- Rendre réputé conforme le garage existant situé à une distance de 5.59 m de la ligne de lot avant, au lieu de 10 m.

Le projet déposé ne respecte pas certaines dispositions du Règlement de zonage n° 186-14. Le tableau ci-dessous résume la demande ainsi que les normes s'y rapportant :

Construction Visée	Article (Règl. N° 186-14)	Norme	Dérogation Demandée
Garage privé isolé	7.2.3	Le bâtiment complémentaire doit être localisé à l'extérieur de la marge de recul avant déterminée pour la zone concernée qui est de 10 m.	Le garage est localisé dans la marge de recul avant, à une distance de 5.59 m de la ligne de rue.

### Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 39, rue des Ronces – Lot 4 909 511 du cadastre du Québec

La demande de dérogation mineure n° 2026-3 vise à :

- Permettre la construction d'un garage isolé ayant une superficie au sol de 111.48 m<sup>2</sup>, excédant ainsi la superficie au sol maximale permise pour le garage qui est de 100 m<sup>2</sup>.

Le projet déposé ne respecte pas certaines dispositions du Règlement de zonage n° 186-14. Le tableau ci-dessous résume la demande ainsi que les normes s'y rapportant :

Construction Visée	Article (Règl. N° 186-14)	Norme	Dérogation Demandée
Garage privé isolé	7.2.6	La superficie au sol maximale permise pour le garage privé, déterminée en fonction de la superficie du terrain, est de 100 m <sup>2</sup> .	La superficie au sol du garage isolé serait de 111.48 m <sup>2</sup> .

### Demande de dérogation mineure concernant le lot 6 729 663 du cadastre du Québec, situé dans le périmètre d'urbanisation


La demande de dérogation mineure n° 2026-4 vise à :

- Permettre qu'un lot d'une largeur de 20,53 m au lieu de 25 m soit reconnu comme constructible.

Le projet déposé ne respecte pas certaines dispositions du Règlement de lotissement n° 185-14. Le tableau ci-dessous résume la demande ainsi que les normes s'y rapportant :

Terrain visé	Article (Règl. N° 185-14)	Norme	Dérogation Demandée
Terrain partiellement desservi	4.3.1	À l'intérieur du périmètre d'urbanisation, un terrain partiellement desservi par un réseau d'égout sanitaire, doit respecter une largeur minimale de 25 m.	Le terrain aurait une largeur de 20.53 m.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, CE 22 MAI 2026.

  
Stéphane Genois  
Directeur général, greffier-trésorier

# AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne  
Province de Québec  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC

### AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

**Avis public** est, par les présentes, donné que le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 20 avril 2026 un règlement portant le titre « **Règlement numéro 310-26 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt pour l'achat d'équipements de voirie** ».

1. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 310-26 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
2. Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
3. Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le mercredi 3 juin 2026, au bureau de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, situé au 80, rue Principale.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 310-26 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 89. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 310-26 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 9 heures le 4 juin 2026, au bureau municipal de Sainte-Christine-d'Auvergne, situé au 80, rue Principale.
6. Ledit règlement est déposé au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale Sainte-Christine-d'Auvergne ainsi que sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : [www.sca.quebec](http://www.sca.quebec). Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en nous contactant au 418-329-3304 au poste 101, aux heures régulières de bureau.

#### **Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :**

7. Toute personne qui, le 3 juin 2026, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
  - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
  - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
  - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale :
  - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 3 juin 2026 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

**DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 22 mai 2026.**

Stéphane Genois  
Directeur général et greffier-trésorier

# AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne  
Province de Québec  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC

### AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

**Avis public** est, par les présentes, donné que le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 20 avril 2026 un règlement portant le titre « **Règlement numéro 311-26 décrétant une dépense et un emprunt de 100 000 \$ pour le versement d'une quote-part dans le projet de prolongement du réseau électrique du rang Saint-Georges** ».

1. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 311-26 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
2. Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
3. Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le mercredi 3 juin 2026, au bureau de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, situé au 80, rue Principale.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 311-26 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 89. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 311-26 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 9 heures le 4 juin 2026, au bureau municipal de Sainte-Christine-d'Auvergne, situé au 80, rue Principale.
6. Ledit règlement est déposé au bureau de la Municipalité situé au 80, rue Principale Sainte-Christine-d'Auvergne ainsi que sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : [www.sca.quebec](http://www.sca.quebec). Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en nous contactant au 418-329-3304 au poste 101, aux heures régulières de bureau.

### **Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :**

7. Toute personne qui, le 3 juin 2026, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
  - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
  - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
  - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale :
  - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 3 juin 2026 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

**DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 22 mai 2026.**

Stéphane Genois  
Directeur général et greffier-trésorier

# AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne  
Province de Québec  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne,

**Avis public** est, par les présentes, donné que le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté lors de sa séance tenue le 11 mai 2026 le « *Règlement numéro 312-26 relatif à la circulation et aux limites de vitesse* »;

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi ;

Que ledit règlement soit déposé au bureau de la Municipalité, 80 rue principale Sainte-Christine-d'Auvergne, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 22 MAI 2026.

Stéphane Genois  
Directeur général et greffier-trésorier

**schumann energy**

**NORMAND POMERLEAU**  
Créateur de vêtements et d'articles promotionnels personnalisés  
Fondateur - Schumann Energy

418-809-1115  
schumann@schumannenergy.com

[www.oniga.ca](http://www.oniga.ca)  
[www.schumannenergy.com](http://www.schumannenergy.com)

**Créer pour élever votre ÉNERGIE**

**M<sup>2</sup>J**  
CLIMATISATION INC.

www.m2jclimatisation.com

RBQ 5818-9887

**Mario Trottier**  
Frigoriste

**Alexandre Massicotte**  
Maître électricien

418 284-4957  
info@m2jclimatisation.com

# AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne  
Province de Québec  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne,

**Avis public** est, par les présentes, donné que le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté lors de sa séance tenue le 11 mai 2026 le « *Règlement numéro 313-26 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils* »;

**Que** ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi ;

**Que** ledit règlement soit déposé au bureau de la Municipalité, 80 rue principale Sainte-Christine-d'Auvergne, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 22 MAI 2026.

Stéphane Genois  
Directeur général et greffier-trésorier



### Arboriculture Pagé

Abattage, élagage, taille de haie,  
souches, etc.

418-283-2083  
Arboriculture.page@hotmail.com  
[www.arboriculturepage.com](http://www.arboriculturepage.com)

François PAGÉ  
Arboriculteur spécialiste

ÉLIZ BETH GÉNOIS  
arpenteure-géomètre inc.

☎ 418 337-7015

🌐 [elizabethgenois.com](http://elizabethgenois.com)

# AVIS PUBLIC



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne  
Province de Québec  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne,

**Avis public** est, par les présentes, donné que le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté lors de sa séance tenue le 11 mai 2026 le « *Règlement numéro 314-26 relatif au branchement au réseau d'égout municipal* »;

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi ;

Que ledit règlement soit déposé au bureau de la Municipalité, 80 rue principale Sainte-Christine-d'Auvergne, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 22 MAI 2026.

Stéphane Genois  
Directeur général et greffier-trésorier



FIER DISTRIBUTEUR DE POMPE FABRIQUÉE AU QUÉBEC



Mauricie  
418 660-4751

info@groupepedgp.com

Québec  
GROUPEDGP.COM

RBQ : 8335-7996-13



Vanessa Voyer  
Pascal Dupont  
propriétaires

Tél. : 418 337-2224  
Télec. : 418 337-3217  
Courriel : garageducoin@cite.net

704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1L9

Remorquage  
24 heures

Téléphone  
remorquage : 418 873-5426



RECYCLER ET COMPOSTER, CE SONT DES GESTES SIMPLES QUI ONT UN VRAI IMPACT SUR NOTRE ENVIRONNEMENT. EN ADOPTANT CES HABITUDES AU QUOTIDIEN, CHACUN DE NOUS PEUT CONTRIBUER À UNE PLANÈTE PLUS SAINE ET À UNE ÉCONOMIE PLUS CIRCULAIRE.

UN DOUTE SUR LE TRI? VÉRIFIEZ-LE EN UN CLIN D'ŒIL SUR L'APPLI ÇA VA OÙ?



**L'EFFET CIRCULAIRE**

**C'EST DONNER UNE DEUXIÈME VIE À NOS MATIÈRES**

**COMPOSTAGE MAISON**

Installer un composteur domestique pour les restes de cuisine.

**DÉPÔTS RESPONSABLES**

Apporter ses piles usagées aux points de collecte.

**COLLECTES**

Participer à la collecte des matières organiques de sa municipalité (bac brun).

\*\*\* **PRIX COMPÉTITIF** \*\*\*  
Service courtois et rapide

**ACHAT & VENTE**

**GRAVEL**  
FER & MÉTAUX

418 285-7951

**Service Conteneur Industriel**

Métaux ferreux et non ferreux  
Auto • Machinerie agricole et industriel

418 284-9672 • 418 268-3556  
gravelferetmetauxinc@gmail.com

**ÉCOCENTRE ST-ALBAN**  
**ÉCOCENTRE ST-RAYMOND**

NOUVEL HORAIRE

ATTENTION ! NOUVEL HORAIRE À COMPTER DU 14 AVRIL 2026

Mardi au vendredi : 8 h à 16 h 45  
Samedi : 8 h à 16 h 45

CALENDRIER DES COLLECTES 2026 | **SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE**

MAI 2026							JUIN 2026						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2		1	2	3	4	5	6
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
31													

TÉL. : 418 876-2714  
SANS FRAIS : 1 866 760-2714  
RECOLO.CA

LA RÉGIE VERTE DEVIENT **RÉCOLO**

# La ristourne. Plus grande. Plus généreuse.



Découvrez ce qui détermine  
le montant de votre part.

Détails et conditions à  
[desjardins.com/ristourne](https://desjardins.com/ristourne)



Les excédents plus élevés de l'année financière 2025 permettent de verser cette année une ristourne plus grande et plus généreuse que celle de l'année 2024, pour un total de 505 millions de dollars en ristournes individuelles. Le montant de la ristourne individuelle et de la ristourne collective provient des excédents de l'année financière 2025 et est déterminé, au Québec, sur décision de l'assemblée générale annuelle de chacune des caisses et, en Ontario, par le conseil d'administration de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. Pour plus de détails, consultez [desjardins.com/ristourne](https://desjardins.com/ristourne) ou adressez-vous à votre caisse.